



■ **AVIS PUBLIÉ AU BOAMP ET AU JOUE XML N° 23-159405**

Date d'envoi au service éditeur : 14/11/2023

Mis en ligne sur le site [www.boamp.fr](http://www.boamp.fr) du 17/11/2023 au 15/12/2023

Réf. JOUE : n°2023/S 222-697157 du 17/11/2023

Avis de marché

Directive 2014/24/UE

> Voir l'annonce sous sa forme originale

**Avis faisant référence à cette annonce (0) :**

> Créer un avis rectificatif

> Créer un avis d'annulation

> Créer un avis résultat de marché



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.

Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).

En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.

> [Contact client](#)

**J02 Avis de Marché appel d'offre standard Dir24**

Département(s) de publication : **93, 75, 77, 91, 92, 94, 95**

Annonce No **23-159405**

I. II. III. IV. VI.

**AVIS DE MARCHÉ**

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

**SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR**

I.1) **NOM ET ADRESSES**

Ville d'Aubervilliers, DIRECTION DES ACHATS ET DE LA COMMANDE PUBLIQUE 72 rue henri barbusse, 93300, AUBERVILLIERS, F, Courriel : [commandepublique@mairie-aubervilliers.fr](mailto:commandepublique@mairie-aubervilliers.fr), Code NUTS : FR106

**Adresse(s) internet :**

Adresse principale : <https://www.aubervilliers.fr/>

Adresse du profil acheteur : <https://marches.maximilien.fr>

I.2) **PROCÉDURE CONJOINTE**

I.3) **COMMUNICATION**

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <http://marches.maximilien.fr>

**Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :**

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

**Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :**

par voie électronique à l'adresse : <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=861098&orgAcronyme=j4k>

I.4) **TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR**

Autorité régionale ou locale

I.5) **ACTIVITÉ PRINCIPALE**

Services généraux des administrations publiques

**SECTION II : OBJET**

II.1) **ÉTENDUE DU MARCHÉ**

II.1.1) **Intitulé :** EXPLOITATION DES INSTALLATIONS THERMIQUES ET DE TRAITEMENT D'EAU DU CENTRE NAUTIQUE

Numéro de référence : DST40-23

II.1.2) **Code CPV principal :**

Descripteur principal : 50721000

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) **Type de marché**

**Services**

II.1.4) **Description succincte :** Le présent marché a pour objet les prestations d'exploitation, d'entretien, de maintenance et de conduite des installations de production et distribution de chaleur, d'eau chaude sanitaire et de traitement d'eau du Centre nautique PERATOU de la Ville d'Aubervilliers. Les missions sont confiées au titulaire sur la base d'un forfait avec clause d'intéressement (PFI), dit " P2 ", et " garantie totale ", à savoir Gros Entretien et Renouvellement des matériels (GER), dit " P3 ".

II.1.5) **Valeur totale estimée :**

Valeur hors TVA : 660 000 euros

II.1.6) **Information sur les lots :**

Ce marché est divisé en lots : non

Mots descripteurs : Chauffage (exploitation, entretien)

II.2) **DESCRIPTION**

II.2.1) **Intitulé :**

Lot n° :

II.2.2) **Code(s) CPV additionnel(s)**

Code CPV principal : 50721000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) **Lieu d'exécution**

Code NUTS : FR106

Lieu principal d'exécution :

- II.2.4) **Description des prestations** : Le présent marché a pour objet les prestations d'exploitation, d'entretien, de maintenance et de conduite des installations de production et distribution de chaleur, d'eau chaude sanitaire et de traitement d'eau du Centre nautique PERATOU de la Ville d'Aubervilliers. Les missions sont confiées au titulaire sur la base d'un forfait avec clause d'Intéressement (PFI), dit " P2 ", et " garantie totale ", à savoir Gros Entretien et Renouvellement des matériels (GER), dit " P3 ". Le titulaire du marché est soumis à une obligation de résultat durant toute la durée d'exécution du marché. Le détail technique de la prestation est précisé dans le Cahier des clauses techniques particulières (C.C.T.P.), notamment.
- II.2.5) **Critères d'attribution**  
Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché
- II.2.6) **Valeur estimée**  
Valeur hors TVA : 660 000 euros
- II.2.7) **Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**  
Durée en mois : 24  
Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui  
Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le présent marché prend effet pour une durée d'un an à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 ou à compter de sa notification si celle-ci est ultérieure jusqu'au 31 décembre 2024. Il est ensuite renouvelable par reconduction tacite, pour une période d'un an au maximum, sans que sa durée totale n'excède le 31 décembre 2025.
- II.2.9) **Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**  
Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :
- II.2.10) **Variantes**  
Des variantes seront prises en considération : non
- II.2.11) **Information sur les options**  
Options : non
- II.2.12) **Informations sur les catalogues électroniques**
- II.2.13) **Information sur les fonds de l'Union européenne**  
Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non  
Identification du projet :
- II.2.14) **Informations complémentaires** :  
Mots descripteurs : Prestations de services

### **SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE**

- III.1) **CONDITIONS DE PARTICIPATION**
- III.1.1) **Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**  
Liste et description succincte des conditions : Les conditions relatives à la recevabilité de la candidature de l'entreprise sont prévues au règlement de consultation.
- III.1.2) **Capacité économique et financière**  
Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation  
Liste et description succincte des critères de sélection :  
Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :
- III.1.3) **Capacité technique et professionnelle**  
Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation  
Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :  
Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :
- III.1.5) **Informations sur les marchés réservés** :
- III.2) **CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ**
- III.2.1) **Information relative à la profession**  
Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :
- III.2.2) **Conditions particulières d'exécution** :
- III.2.3) **Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché**
- III.2.4) **Marché éligible au MPS**  
La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

### **SECTION IV : PROCÉDURE**

- IV.1) **DESCRIPTION**
- IV.1.1) **Type de procédure**  
Procédure ouverte
- IV.1.3) **Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique**  
Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :
- IV.1.4) **Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue**
- IV.1.5) **Information sur la négociation**
- IV.1.6) **Enchère électronique** :
- IV.1.8) **Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**  
Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui
- IV.2) **RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**
- IV.2.1) **Publication antérieure relative à la présente procédure**  
Numéro de l'avis au JO série S :
- IV.2.2) **Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**  
15 décembre 2023 - 12:00
- IV.2.3) **Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**  
Date :
- IV.2.4) **Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation** :  
français
- IV.2.6) **Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre** :  
L'offre doit être valable jusqu'au :  
ou  
Durée en mois : 4 (A compter de la date limite de réception des offres)
- IV.2.7) **Modalité d'ouverture des offres**  
Date : 15 décembre 2023 - 12:05  
Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

### **SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

- VI.1) **RENOUVELLEMENT**  
Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable  
Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :
- VI.2) **INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES**
- VI.3) **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**  
La langue dans laquelle est rédigé l'avis est le français. La description des critères et motifs relatifs à la situation personnelle des soumissionnaires susceptibles d'entraîner l'exclusion des candidats sont définis dans le règlement de la consultation

#### VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

##### VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Montreuil (France), 7, rue Catherine PUIG (au niveau du 206 rue de Paris) -, 93100, Montreuil, F, Adresse internet : <http://montreuil.tribunal-administratif.fr/Informations-pratiques/Acces-et-coordonnees>

##### VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

Tribunal Administratif de Montreuil (France), 7, rue Catherine PUIG (au niveau du 206 rue de Paris) -, 93100, Montreuil, F, Adresse internet : <http://Montreuil.tribunal-administratif.fr/Informations-pratiques/Acces-et-coordonnees>

##### VI.4.3) Introduction de recours :

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Toutes les difficultés, litiges ou contestations qui pourraient naître à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution de l'accord-cadre seront de la compétence exclusive du tribunal administratif de Montreuil (France) si les parties n'ont pu trouver un règlement amiable. Toute contestation relative à la procédure de passation du présent accord-cadre pourra faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Montreuil (France) comme suit : Le référé précontractuel : recours possible jusqu'à la signature de l'accord-cadre, dont le régime est prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 et R. 551-1 à R. 551-6 du Code de la justice administrative (CJA). Le référé contractuel : peut être exercé, après la signature de l'accord-cadre, par les personnes qui ont intérêt à conclure l'accord-cadre et qui sont susceptibles d'être lésées par des manquements aux obligations de publicité et de mise en concurrence, ainsi que par le préfet compétent, dont le régime est prévue par les articles L. 551-13 à L. 551-23 et R. 551-7 à R. 551-10 du C.J.A. Le recours de pleine juridiction : qui permet de contester la validité du contrat ou certaines des ses clauses, est ouvert aux tiers susceptibles d'être lésés dans leurs intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses (Le régime de ce recours a été précisé par le Conseil d'Etat dans sa décision dite " Département Tarn-et-Garonne " de 2014 (CE, Ass., 4 avril 2014, Département Tarn-et-Garonne, n° 358994). Le recours pour excès de pouvoir : qui peut être intenté par toute personne ayant un intérêt à agir, dans le délai de deux (2) mois, à compter de l'accomplissement par la ville d'Aubervilliers des publications/notifications requises concernant l'attribution du présent accord-cadre.

##### VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Tribunal Administratif de Montreuil (France), 7, rue Catherine PUIG (au niveau du 206 rue de Paris) -, 93100, Montreuil, F, Adresse internet : <http://Montreuil.tribunal-administratif.fr/Informations-pratiques/Acces-et-coordonnees>

#### VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

14 novembre 2023

---

#### Eléments de facturation :

Classe de profil : Commune

Siret : 21930001900011

Libellé de la facture : Ville d'Aubervilliers Commune d'aubervilliers 2 de la commune de Paris, F-93300 Aubervilliers.

---

#### Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 15 décembre 2023

Objet de l'avis : EXPLOITATION DES INSTALLATIONS THERMIQUES ET DE TRAITEMENT D'EAU DU CENTRE NAUTIQUE

Nom de l'organisme : Ville d'Aubervilliers

Critères sociaux ou environnementaux : Environnementaux 



CONS4501505

